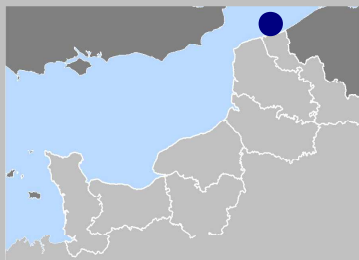


Façade maritime  
Manche - Mer du Nord



Secteur DH MAN 01

**Région littorale :**  
Nord-Pas-de-Calais

**Département littoral :**  
Nord  
Pas-de-Calais

**Communes littorales :**  
Site exclusivement marin

**Superficie :**  
113 223 ha (1132,23 km<sup>2</sup>)

**Espace marin :**  
100 %

**Profondeur maximale :**  
38 m

**Patrimoine naturel remarquable :**

Dunes hydrauliques, Phoque veau-marin et Marsouin commun

**Principaux usages :**

Transport maritime  
Pêche professionnelle et de loisir  
Conchyliculture  
Navigation de plaisance

**Partenaires pour la gestion du site :**

- Représentants des pêcheurs et des autres usagers
- Services de l'Etat

RESEAU EUROPEEN NATURA 2000 EN MER

Directive Habitats Faune Flore

**BANCS DES FLANDRES**

**FR3102002**



Mer du Nord  
Photo DIREN

**La façade maritime française de la mer du Nord, bien que réduite, présente un secteur particulièrement intéressant, constitué d'ensembles sédimentaires sableux sublittoraux. Ces véritables bancs sont caractéristiques du sud de la mer du Nord et sont particulièrement ciblés dans le guide Natura 2000 en mer de l'Union Européenne.**

**Localisation du site**

Situé au large du littoral du département du Nord, le site "Bancs des Flandres DH" s'appuie, dans sa partie orientale, sur le site Natura 2000 existant *FR3100474* "Dunes de la plaine maritime flamande". Entièrement marin, il s'appuie également sur la limite des plus basses mers (zéro hydrographiques des cartes marines) entre les avant-ports ouest et est de Dunkerque (avant-ports exclus).

Dans sa partie ouest, le site se décolle de la côte et englobe le banc sableux "Dick occidental" jusqu'à atteindre environ la longitude 1°46'50"E. Au nord, le site se prolonge, entre les frontières maritimes franco-anglaises et franco-belges, jusqu'à atteindre

environ la latitude 51°18'30"N (coordonnées géographiques en WGS 84).

**Description du site**

Les bancs de Flandre constituent une zone présentant de nettes variations d'espèces d'un banc à l'autre qui couvrent une variété de formations caractéristiques. Les gradients bien nets tendent à s'homogénéiser en cas de conditions climatiques peu clémentes. Cette zone, très vaste, constitue une entité fonctionnelle au sein de laquelle les mouvements de sédiments sont très rapides : plusieurs dizaines de mètres par an (40 à 70 m). Du fait de ce fort hydrodynamisme, une zone étendue est proposée, pour éviter de voir les éléments les plus caractéristiques "sortir" de la zone sélectionnée.

L'ensemble des bancs est caractérisé par un nombre moyen d'espèces faible d'environ 25 espèces par m<sup>2</sup>. La densité moyenne est de 200 individus par m<sup>2</sup> et la biomasse de 2 g par m<sup>2</sup>. Ces trois descripteurs de la qualité des peuplements benthiques décroissent de la côte vers le large.

A la côte et dans les espaces inter-bancs, dans les cas d'envasement, les valeurs de ces descripteurs peuvent augmenter. Au large, dans les espaces inter-bancs, on assiste à l'apparition d'un sédiment plus grossier et dépourvu de vase, beaucoup plus pauvre.

En outre, ce site comprend une partie exondée particulièrement intéressante à l'Est de Dunkerque dénommée "Banc des phoques" qui est pour partie déjà en site Natura 2000, mais qui se déplace.

## Intérêt européen

Le site "Bancs des Flandres" est principalement ciblé pour l'habitat d'intérêt communautaire "**Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine**" (1110), notamment dans sa déclinaison "sables moyens dunaires" (1110-2).

Ces accumulations sous-marines de sables peuvent prendre l'aspect de véritables dunes, dites dunes hydrauliques, souvent composées de sables coquilliers, qui s'élèvent parfois jusqu'à 20 m au-dessus des fonds.

Bien que relativement pauvres sur le plan biologique en terme de diversité, ces bancs de sables, particulièrement représentés sur cette façade maritime et dans le détroit du Pas-de-Calais, hébergent des espèces typiquement inféodées à ce type de formation.

Les espèces caractéristiques du peuplement des bancs sont l'ophélie (*Ophelia borealis*), des petits crustacés amphipodes du genre *Bathyporeia*, le mysidacé *Gastrosaccus spinifer*, les spisules (*Spisula elliptica* et *Spisula solida*) et l'oursin de sable *Echinocardium cordatum*.

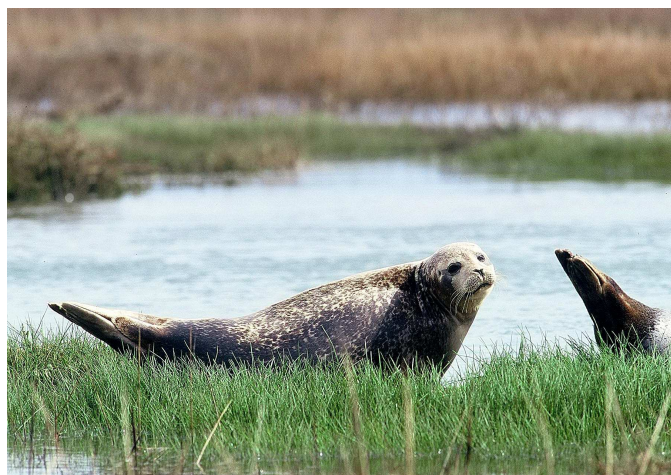
En cas d'envasement des espèces comme le bivalve *Abra alba*, les annélides *Lanice conchilega* et *Pectinaria koreni* peuvent être présentes. Dans le cas de sédiments plus grossiers on trouvera plutôt l'amphioxus (*Branchiostomma lanceolatum*), l'oursin violet (*Spatangus*



Localisation du site Bancs des Flandres

*purpureus*) et les lançons (*Hyperoplus lanceolatus*, *Ammodytes tobianus*).

Le site se justifie également par la présence de certaines espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire, et notamment le **Phoque veau-marin (1365)** (*Phoca vitulina*) qui fréquente le secteur. Une population sédentaire de Phoques veau-marin est d'ailleurs présente.



Phoque veau-marin  
Photo F. Mordel

On note également la présence du **Phoque gris (1364)** (*Halichoerus grypus*) dont des groupes ont été régulièrement observés aux abords du nouvel avant-port de Dunkerque.

Les données montrent aussi que cette zone est l'un des deux sites français fréquentés couramment par le **Mar-souin commun (1351)** (*Phocoena phocoena*), petit cétacé farouche, plutôt solitaire, autrefois rare, et observé de plus en plus souvent sur ce littoral. Espèce ciblée par Natura 2000 et la convention OSPAR, la France a une responsabilité forte pour cette espèce, dans le maintien de son aire de répartition.



*Ammodytes tobianus*  
Photo Uwe Lippek

## **Orientations pour une conservation durable du site :**

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de suivre l'élaboration du document d'objectifs qui devra définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des milieux et espèces animales d'intérêt européen concernées.

Il est important de prendre en compte la survie des espèces en ce qui concerne leur alimentation et les zones de mise bas (jeunes très vulnérables durant les premières semaines de leur existence), de mue et de repos. Ces espèces étant très mobiles, un rapprochement avec la Belgique et le Royaume-Uni serait à envisager pour une

bonne cohérence de gestion des espèces de mammifères marins.

Le système des bancs de la côte belge est dans la continuité directe du système français tant dans sa morphologie que dans son fonctionnement. Tout déséquilibre sur la partie française aura des répercussions dans la partie belge

Sans anticiper la phase de concertation, des usages et pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000 à destination des professionnels.

Quant aux projets soumis à autorisation administrative dans le cadre de la législation existante (extractions de granulats, parc éoliens...), ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

## **Sources / Bibliographie :**

1. Augris C. et al., 1995. Le Domaine marin côtier du Nord-Pas-de-Calais. Carte des formations superficielles. Echelle 1/100 000. IFREMER, Région Nord-Pas-de-Calais, USTL.

2. CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

3. Dewarumez J.M., 2008. Université de Lille 1. Station marine de Wimereux. Dires d'expert.

4. MNHN, 2007 – Choix des secteurs pertinents pour la désignation de sites NATURA 2000 en mer. 69 p.

5. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 6651 De Calais à Dunkerque au 1/43 139 – Publication 2002. Carte SHOM 6735 Pas de Calais - De Boulogne-sur-Mer à Zeebrugge-Estuaire de la Tamise (Thames) au 1/149 395. Edition 1991. Carte SHOM 7323G Carte de Sédimentologie (nature des fonds). Pas de Calais - De Boulogne-sur-Mer à Calais et de Dungeness à Dover au 1/74 300. Edition 2003.

6. Voisin P., 2007. Synthèse des connaissances sur la distribution des mammifères marins en région Nord-Pas-de-Calais.

7. Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La documentation française. Tome 2 : les habitats côtiers, 399 p. Tome 7 : les espèces animales, 353 p.

## **Rappels**

### **Liste et codes des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site**

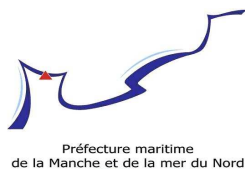
1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

### **Liste et codes des espèces de l'annexe II d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site**

1351 – Marsouin commun  
1364 – Phoque gris  
1365 – Phoque veau-marin

### **Liste des habitats et des espèces de la convention OSPAR présents sur le site**

Marsouin commun



Direction régionale de l'environnement  
NORD-PAS-DE-CALAIS